

Procès-verbal relatif à l'élection du 1^{er} Vice-Président

DEPARTEMENT DE L'ORNE
CONSEIL SYNDICAL NORMAND'INNOV

PROCES-VERBAL

RELATIF A L'ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

Nombre de membres dont le conseil syndical doit être composé : 10

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à 10 heures 30 minutes, les membres du Conseil Syndical se sont réunis à Caligny sur la convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Conseil Syndical Normand'Innov le 09 juin 2026, conformément aux articles L. 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers syndicaux titulaires :

NOM PRENOM		PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné
Sophie	GAUGAIN	X		
Catherine	MEUNIER	X		
Julie	BARENTON-GUILLAS	X		
Laurent	BEAUVAIS	X		
Jérôme	NURY	X		
Alain	LANGE		X	
Lori	HELLOCO		X	
Jérémy	PREVOST	X		
Jacques	FORTIS	X		
Gilles	RABACHE	X		

Etaient également présents, les conseillers suppléants participant avec voix délibérative au vote du conseil syndical en raison du fait que le délégué titulaire est absent et n'a pas donné pouvoir à un autre conseiller titulaire.

COMMUNE	NOM PRENOM

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS SYNDICAUX

La séance a été ouverte sous la présidence de Madame Sophie GAUGAIN qui a déclaré les membres du conseil syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

Monsieur Jérôme NURY a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil syndical.

2. ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

Sous la présidence de Sophie GAUGAIN, Présidente, le conseil syndical a été invité à procéder à l'élection du 1^{er} vice-président. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président.

Le président a indiqué qu'en application de l'article 7 de ses statuts, le syndicat mixte Normand'Innov doit disposer de vice-présidents.

2.1. Election du premier vice-président

2.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote..... 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées)..... 8
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls 0
- d. Nombre de votes blancs 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] 8
- f. Majorité absolue 5

INDIQUER LE NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jérémy PREVOST	8	Huit

2.1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Monsieur Jérémy PREVOST a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

3. OBSERVATIONS ET RECLAMATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. PROCLAMATION DU RESULTAT

Est proclamé en qualité de :

- Premier vice-président du syndicat mixte Normand'Innov
Monsieur Jérémie PREVOST

5. CLOTURE DU PROCES-VERBAL

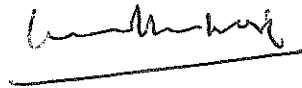
Le présent procès-verbal dressé et clos le 15 juin 2026 à 11 heures 00 minutes, en double exemplaire, est signé par la présidente du syndicat mixte Normand'Innov, le conseiller syndical le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

La Présidente du syndicat mixte
Normand'Innov

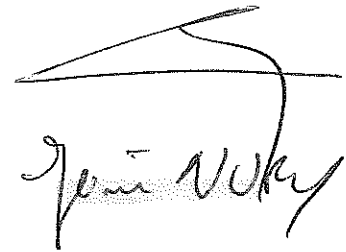


Sophie GAUGAÏN

Le conseiller syndical
le plus âgé

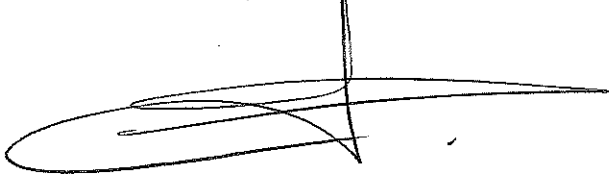


Le secrétaire



Les assesseurs

Cathrine MEUNIER



Jule BARENTON-GUIRAUD

